

## Construction sur une zone n b

Par DALI, le 28/12/2008 à 19:14

bonjour, je voudrais agrandir mon habitation afin d'y creer trois petits gites de 45M². me trouvant en zone nb , j'aimerais connaître mes droits pour faire aboutir mon projet, sachant que je me trouve a proximite d'un chateau classe au batiments de France. MERCI